

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE MONSEMPRON-LIBOS

Numéro SIRET : 21470179900014

POSTE COMPTABLE : FUMEL

M14

BUDGET PRIMITIF
voté par nature

BUDGET COMMUNE DE MONSEMPRON-LIBOS

ANNEE 2015

SOMMAIRE

Pages	
	I. Informations générales
	A - Informations statistiques, fiscales et financières
	B - Modalités de vote du budget
	II. Présentation générale du budget
	A1 - Vue d'ensemble - Sections
	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
	B2 - Balance générale du budget - Recettes
	III. Vote du budget
	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
A - Eléments du bilan		X
A1 - Présentation croisée par fonction	X	
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de répartition de l'encours	X	
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A4 - Etat des provisions	X	
A5 - Etalement des provisions	X	
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Section de fonctionnement	X	
A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Section d'investissement	X	
A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Section de fonctionnement	X	
A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Section d'investissement	X	
A8 - Etat des charges transférées	X	
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
B - Engagements hors bilan		X
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux catégories d'emprunt	X	
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations		X
C1 - Etat du personnel	X	

SOMMAIRE

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures		X
D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
D2 - Arrêté et signatures	X	

<table border="1"> <tr> <td>4</td><td>7</td><td>3</td><td>1</td><td>3</td><td>1</td><td>7</td><td>9</td> </tr> </table>	4	7	3	1	3	1	7	9	COMMUNE DE MONSEMPRON-LIBOS BP 2015	BUDGET PRIMITIF
4	7	3	1	3	1	7	9			

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	2 106
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine)	45
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : Communauté des Communes Fumélois - Lémance	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyenne nationale du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
1 071 784,00	1 477 038,00	686,67	822,93

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	952,69	749,00
2	Produits des impositions directes/population	442,95	343,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	942,30	838,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	241,73	650,00
5	Encours de dette/population	1 058,41	
6	DGF/population	265,84	206,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,5685	0,4550
8	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	1,0653	0,9890
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,2565	0,7750
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	1,1232	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprise au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios pré respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau chapitre pour la section d'investissement,
 - avec les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3,
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne de budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 266 302,00	2 052 851,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		213 451,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		2 266 302,00	2 266 302,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	946 395,00	1 267 716,61
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	193 744,61	21 079,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	148 656,00	
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		1 288 795,61	1 288 795,61
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		3 555 097,61	3 555 097,61

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificative et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telle qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2014	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	480 839,00		450 400,00	450 400,00	450 400,00
012	Charges de personnel et frais assimil	1 121 550,00		1 135 466,00	1 135 466,00	1 135 466,00
014	Atténuations de produits	19 113,00		19 113,00	19 113,00	19 113,00
65	Autres charges de gestion courante	384 594,00		280 073,00	280 073,00	280 073,00
Total des dépenses de gestion courante		2 006 096,00	0,00	1 885 052,00	1 885 052,00	1 885 052,00
66	Charges financières	87 320,00		85 300,00	85 300,00	85 300,00
67	Charges exceptionnelles	23 200,00		21 200,00	21 200,00	21 200,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
022	Dépenses imprévues	26 501,00		27 501,00	27 501,00	27 501,00
Total des dépenses réelles de fonct.		2 144 117,00	0,00	2 020 053,00	2 020 053,00	2 020 053,00
023	Virement à la section d'investissement	176 717,00		235 253,00	235 253,00	235 253,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sectio	5 498,00		10 996,00	10 996,00	10 996,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fo					
Total des dépenses d'ordre de fonct.		182 215,00	0,00	246 249,00	246 249,00	246 249,00
TOTAL		2 326 332,00	0,00	2 266 302,00	2 266 302,00	2 266 302,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 266 302,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2014	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	94 180,00		87 380,00	87 380,00	87 380,00
70	Produits des services, domaine et ven	213 150,00		232 814,00	232 814,00	232 814,00
73	Impôts et taxes	988 306,00		991 845,00	991 845,00	991 845,00
74	Dotations, subventions et participatio	707 455,00		717 812,00	717 812,00	717 812,00
75	Autres produits de gestion courante	23 224,00		23 000,00	23 000,00	23 000,00
Total des recettes de gestion courante		2 026 315,00	0,00	2 052 851,00	2 052 851,00	2 052 851,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	4 500,00				
78	Reprises provisions semi-budgétaires					
Total des recettes réelles de fonct.		2 030 815,00	0,00	2 052 851,00	2 052 851,00	2 052 851,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sectio					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fo					
Total des recettes d'ordre de fonct.		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 030 815,00	0,00	2 052 851,00	2 052 851,00	2 052 851,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	213 451,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 266 302,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (1)	246 249,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Solde de l'opération : DF 023 + DF 042 - RF 042

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2014	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)	5 316,00				
204	Subventions d'équipement versées	27 486,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement	567 139,00	193 744,61	752 395,00	752 395,00	946 139,61
Total des dépenses d'équipement		599 941,00	193 744,61	782 395,00	782 395,00	976 139,61
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement reçues	47 000,00				
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)	154 500,00		164 000,00	164 000,00	164 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.	120,00				
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
Total des dépenses financières		201 620,00	0,00	164 000,00	164 000,00	164 000,00
45...	Total des op. pour le compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'invest.		801 561,00	193 744,61	946 395,00	946 395,00	1 140 139,61
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections					
041	Opérations patrimoniales	4 056,00				
Total des dépenses d'ordre d'invest.		4 056,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		805 617,00	193 744,61	946 395,00	946 395,00	1 140 139,61

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+	148 656,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	1 288 795,61

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2014	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)	152 399,00	21 079,00	257 542,00	257 542,00	278 621,00
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)	250 336,00		326 220,61	326 220,61	326 220,61
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
Total des recettes d'équipement		402 735,00	21 079,00	583 762,61	583 762,61	604 841,61
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 1068)	104 062,00		116 384,00	116 384,00	116 384,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	188 586,00		321 321,00	321 321,00	321 321,00
138	Autres subv. d'investissement non transférables					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
Total des recettes financières		292 648,00	0,00	437 705,00	437 705,00	437 705,00
45...	Total des op. pour le compte de tiers					
Total des recettes réelles d'invest.		695 383,00	21 079,00	1 021 467,61	1 021 467,61	1 042 546,61
021	Virement de la section de fonctionnement	176 717,00		235 253,00	235 253,00	235 253,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	5 498,00		10 996,00	10 996,00	10 996,00
041	Opérations patrimoniales	4 056,00				
Total des recettes d'ordre d'invest.		186 271,00	0,00	246 249,00	246 249,00	246 249,00
TOTAL		881 654,00	21 079,00	1 267 716,61	1 267 716,61	1 288 795,61

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	1 288 795,61

Pour information :

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (1)	246 249,00
---	-------------------

(1) Solde de l'opération : RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	450 400,00		450 400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 135 466,00		1 135 466,00
014	Atténuations de produits	19 113,00		19 113,00
60	<i>Achats et variations de stocks</i>			
65	Autres charges de gestion courante	280 073,00		280 073,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières	85 300,00		85 300,00
67	Charges exceptionnelles	21 200,00		21 200,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	1 000,00	10 996,00	11 996,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
022	Dépenses imprévues	27 501,00		27 501,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		235 253,00	235 253,00
Dépenses de fonctionnement - Total		2 020 053,00	246 249,00	2 266 302,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 266 302,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	164 000,00		164 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement	946 139,61		946 139,61
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées	30 000,00		30 000,00
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		1 140 139,61		1 140 139,61

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	148 656,00
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 288 795,61
---	---------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges	87 380,00		87 380,00
60	<i>Achats et variations des stocks</i>			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	232 814,00		232 814,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Travaux en régie</i>			
73	Impôts et taxes	991 845,00		991 845,00
74	Dotations, subventions et participations	717 812,00		717 812,00
75	Autres produits de gestion courante	23 000,00		23 000,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises provisions semi-budgétaires			
79	<i>Transferts de charges</i>			
Recettes de fonctionnement - Total		2 052 851,00		2 052 851,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	213 451,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 266 302,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	116 384,00		116 384,00
13	Subventions d'investissement reçues	278 621,00		278 621,00
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	326 220,61		326 220,61
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		10 996,00	10 996,00
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i>			
3...	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		235 253,00	235 253,00
024	Produits des cessions d'immobilisations			
Recettes d'investissement - Total		721 225,61	246 249,00	967 474,61

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	321 321,00
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 288 795,61
---	---------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
011	Charges à caractère général	480 839,00	450 400,00	450 400,00
60611	Eau et assainissement	9 000,00	13 000,00	13 000,00
60612	Energie - Electricité	93 000,00	90 000,00	90 000,00
60621	Combustibles	250,00		
60622	Carburants	13 233,00	13 000,00	13 000,00
60623	Alimentations	5 000,00	5 000,00	5 000,00
60624	Produits de traitement	3 800,00	3 200,00	3 200,00
60628	Autres fournitures non stockées	2 000,00	1 000,00	1 000,00
60631	Fournitures d'entretien	8 000,00	6 500,00	6 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	53 000,00	45 000,00	45 000,00
60633	Fournitures de voirie	4 300,00	8 600,00	8 600,00
60636	Vêtements de travail	3 500,00	3 000,00	3 000,00
6064	Fournitures administratives	5 600,00	5 000,00	5 000,00
6065	Livres,disques,cassettes(bibliothèque,médi	1 200,00	1 000,00	1 000,00
6067	Fournitures scolaires	11 000,00	11 000,00	11 000,00
6068	Autres matières et fournitures	6 000,00	5 000,00	5 000,00
611	Contrats de prestations de services	70 000,00	68 000,00	68 000,00
6132	Locations immobilières	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6135	Locations mobilières	16 600,00	16 600,00	16 600,00
61521	Terrains	500,00		
61522	Bâtiments	15 000,00	18 000,00	18 000,00
61523	Voies et réseaux	16 000,00	14 000,00	14 000,00
61551	Matériel roulant	11 500,00	11 000,00	11 000,00
61558	Autres biens mobiliers	7 000,00	6 000,00	6 000,00
6156	Maintenance	11 000,00	11 000,00	11 000,00
616	Primes d'assurances	25 000,00	17 000,00	17 000,00
6182	Documentation générale et technique	4 000,00	3 500,00	3 500,00
6184	Versements à des organismes de formati	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6188	Autres frais divers	1 500,00	500,00	500,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 600,00	1 600,00	1 600,00
6226	Honoraires	1 700,00	2 000,00	2 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6228	Divers	800,00	600,00	600,00
6231	Annonces et insertions	1 500,00	1 000,00	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	11 500,00	10 000,00	10 000,00
6233	Foires et expositions	2 256,00	200,00	200,00
6236	Catalogues et imprimés	7 300,00	4 000,00	4 000,00
6237	Publications	3 700,00	3 500,00	3 500,00
6238	Divers	600,00		
6247	Transports collectifs	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6257	Réceptions	2 800,00	2 800,00	2 800,00
6261	Frais d'affranchissement	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6262	Frais de télécommunications	15 000,00	15 000,00	15 000,00
627	Services bancaires et assimilés	200,00		
6281	Concours divers (cotisations...)	4 900,00	5 000,00	5 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	500,00		
6288	Autres services extérieurs	1 000,00	600,00	600,00
63512	Taxes foncières	6 500,00	6 000,00	6 000,00
637	Autres impôts,taxes&vers.assimilés (autres	4 000,00	4 200,00	4 200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 121 550,00	1 135 466,00	1 135 466,00
6216	Personnel affecté par le GFP de rattachem	56 000,00	106 637,00	106 637,00
6218	Autres personnel extérieur	400,00		
6332	Cotisations versées au FNAL	3 256,00	3 059,00	3 059,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
6336	Cotisations au centre national et CNFPT	14 067,00	12 779,00	12 779,00
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur rém	1 954,00	1 836,00	1 836,00
6411	Personnel titulaire	576 288,00	556 520,00	556 520,00
6413	Personnel non titulaire	50 729,00	41 707,00	41 707,00
64168	Autres emplois d'insertion	106 208,00	112 582,00	112 582,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	99 960,00	95 033,00	95 033,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	162 258,00	154 925,00	154 925,00
6454	Cotisations aux ASSEDIC	10 012,00	9 862,00	9 862,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	30 078,00	29 978,00	29 978,00
6456	Versement au FNC du supplément familial	126,00		
6458	Cotisations aux organismes sociaux	8 108,00	8 398,00	8 398,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	600,00	600,00	600,00
6478	Autres charges sociales diverses	1 506,00	1 550,00	1 550,00
014	Atténuations de produits	19 113,00	19 113,00	19 113,00
73921	Attributions de compensation	19 113,00	19 113,00	19 113,00
65	Autres charges de gestion courante	384 594,00	280 073,00	280 073,00
6531	Indemnités	47 060,00	49 750,00	49 750,00
6532	Frais de mission	500,00	500,00	500,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patro	8 940,00	9 750,00	9 750,00
6535	Formation	500,00	500,00	500,00
6541	Créances admises en non-valeur	90,00	624,00	624,00
6553	Service d'incendie	65 993,00	66 320,00	66 320,00
6554	Contributions aux organismes de regroupeme	201 172,00	100 000,00	100 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	3 150,00	4 250,00	4 250,00
657362	CCAS	32 084,00	25 889,00	25 889,00
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de droi	25 105,00	22 490,00	22 490,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'			
TOTAL GESTION DES SERVICES		2 006 096,00	1 885 052,00	1 885 052,00
(a) = 011 + 012 + 014 + 65				
66	Charges financières (b)	87 320,00	85 300,00	85 300,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	87 000,00	85 000,00	85 000,00
668	Autres charges financières	320,00	300,00	300,00
67	Charges exceptionnelles (c)	23 200,00	21 200,00	21 200,00
6745	Subventions aux personnes de droit privé	19 200,00	19 200,00	19 200,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	4 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1 000,00	1 000,00	1 000,00
6815	Dot.aux prov. pour risques & charges de f	1 000,00	1 000,00	1 000,00
022	Dépenses imprévues (e)	26 501,00	27 501,00	27 501,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		2 144 117,00	2 020 053,00	2 020 053,00
= a + b + c + d + e				
023	Virement à la section d'investissement	176 717,00	235 253,00	235 253,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	5 498,00	10 996,00	10 996,00
6862	Dot.aux amort.charges financières à répar	5 498,00	10 996,00	10 996,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		182 215,00	246 249,00	246 249,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la se			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		182 215,00	246 249,00	246 249,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		2 326 332,00	2 266 302,00	2 266 302,00

+

RESTES A REALISER N-1	0,00
------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 266 302,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
013	Atténuations de charges	94 180,00	87 380,00	87 380,00
6419	Remboursements sur rémunérations du pe	94 180,00	87 380,00	87 380,00
70	Produits des services, domaine et vent	213 150,00	232 814,00	232 814,00
70311	Concession dans les cimetières (produit n	2 500,00	1 000,00	1 000,00
70312	Redevances funéraires	100,00		
70323	Redevance d'occupation du dom.public co	70 000,00	68 000,00	68 000,00
7067	Redev.&droits des serv.péri-scolaire&ense	94 000,00	94 000,00	94 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	1 800,00	1 500,00	1 500,00
70841	aux budgets annexes, régies munic.,CCAS	17 000,00	18 200,00	18 200,00
70846	au GFP de rattachement	27 400,00	49 914,00	49 914,00
7088	Autres prod.d'activ.annexes(abon.&vente o	350,00	200,00	200,00
73	Impôts et taxes	988 306,00	991 845,00	991 845,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	932 872,00	936 411,00	936 411,00
7323	FNGIR	8 771,00	8 771,00	8 771,00
7325	Fonds péréquation des ressources interc	11 564,00	11 564,00	11 564,00
7381	Taxe addit.aux droits de mut.ou taxe pub.f	35 099,00	35 099,00	35 099,00
74	Dotations, subventions et participations	707 455,00	717 812,00	717 812,00
7411	Dotation forfaitaire	395 995,00	360 472,00	360 472,00
74121	Dotation de solidarité rurale	122 771,00	143 852,00	143 852,00
74127	Dotation nationale de péréquation	41 099,00	48 920,00	48 920,00
74711	Emplois jeunes	6 000,00	4 000,00	4 000,00
74718	Autres	2 000,00	1 500,00	1 500,00
7473	Départements	7 200,00	10 000,00	10 000,00
7478	Autres organismes	29 000,00	40 000,00	40 000,00
748314	Dotation unique compensations spécifique	4 832,00	3 192,00	3 192,00
74832	Attribution du Fonds départemental de taxe	5 065,00	5 065,00	5 065,00
74834	Etat-Compens.au titre exonérations taxes f	18 718,00	14 295,00	14 295,00
74835	Etat-Compens.au titre exonérations taxes d	74 775,00	86 516,00	86 516,00
75	Autres produits de gestion courante	23 224,00	23 000,00	23 000,00
752	Revenus des immeubles	7 224,00	7 000,00	7 000,00
758	Produits divers de gestion courante	16 000,00	16 000,00	16 000,00
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		2 026 315,00	2 052 851,00	2 052 851,00
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)	4 500,00		
7788	Produits exceptionnels divers	4 500,00		
78	Reprises provisions semi-budgétaires (
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		2 030 815,00	2 052 851,00	2 052 851,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre se			
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la se			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		2 030 815,00	2 052 851,00	2 052 851,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
--------------------	---------	-------------------------------------	---------------------------	------

RESTES A REALISER N-1	+	0,00
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+	213 451,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=	2 266 302,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (hors op	5 316,00		
2031	Frais d'études	5 316,00		
204	Subventions d'équipement versées (ho	27 486,00	30 000,00	30 000,00
2041582	Bâtiments et installations	27 486,00	30 000,00	30 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opér			
22	Immobilisations reçues en affectation (
23	Immobilisations en cours (hors opératio			
	Op. Eq. n°10 TRAVAUX VOIRIE	401 168,00	83 481,00	83 481,00
	Op. Eq. n°105 ACQUISITION PLANTATION	7 724,00		
	Op. Eq. n°106 TRAVAUX BATIMENTS CO	11 822,00	26 228,00	26 228,00
	Op. Eq. n°107 ACQUISITION MATERIEL	43 375,00	15 550,00	15 550,00
	Op. Eq. n°12 ACQUISITION DE TERRAIN	7 000,00		
	Op. Eq. n°13 RESTAURATION PRIEURE	23 000,00	48 335,00	48 335,00
	Op. Eq. n°14 ACQUISITION D'IMMEUBLE	9 000,00		
	Op. Eq. n°15 GROUPE SCOLAIRE EC.PR	3 700,00		
	Op. Eq. n°18 TRAVAUX GYMNASSE	60 000,00	77 610,00	77 610,00
	Op. Eq. n°22 ACQ.MATERIEL INFORMATIQ	350,00	5 982,00	5 982,00
	Op. Eq. n°27 ECOLE MATERNELLE MONS		495 209,00	495 209,00
Total des dépenses d'équipement		599 941,00	782 395,00	782 395,00
10	Dotations, fonds divers et reserves			
13	Subventions d'investissement reçues	47 000,00		
1323	Départements	47 000,00		
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)	154 500,00	164 000,00	164 000,00
1641	Emprunts en euros	154 500,00	164 000,00	164 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa	120,00		
261	Titres de participation	120,00		
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
Total des dépenses financières		201 620,00	164 000,00	164 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		801 561,00	946 395,00	946 395,00
040	Opération d'ordre transfert entre section			
041	Opérations patrimoniales	4 056,00		
21534	Réseaux d'électrification	4 056,00		
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		4 056,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		805 617,00	946 395,00	946 395,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
				+
			RESTES A REALISER N-1	193 744,61
				+
			D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	148 656,00
				=
			TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 288 795,61

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement reçues	152 399,00	257 542,00	257 542,00
1321	Etats et établissements nationaux	17 132,00	143 278,00	143 278,00
1323	Départements	129 187,00	108 184,00	108 184,00
1342	Amendes de Police	6 080,00	6 080,00	6 080,00
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)	250 336,00	326 220,61	326 220,61
1641	Emprunts en euros	250 336,00	326 220,61	326 220,61
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement (sauf 138)		402 735,00	583 762,61	583 762,61
10	Dotations, fonds divers et réserves	292 648,00	437 705,00	437 705,00
10222	FCTVA	99 000,00	110 000,00	110 000,00
10226	Taxe d'aménagement	5 062,00	6 384,00	6 384,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	188 586,00	321 321,00	321 321,00
138	Autres subv. d'inv. non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation			
Total des recettes financières		292 648,00	437 705,00	437 705,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		695 383,00	1 021 467,61	1 021 467,61
021	Virement de la section de fonctionnemen	176 717,00	235 253,00	235 253,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	5 498,00	10 996,00	10 996,00
28041582	Bâtiments et installations	5 498,00	10 996,00	10 996,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		182 215,00	246 249,00	246 249,00
041	Opérations patrimoniales	4 056,00		
16878	Autres organismes et particuliers	4 056,00		
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		186 271,00	246 249,00	246 249,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		881 654,00	1 267 716,61	1 267 716,61

	+
RESTES A REALISER N-1	21 079,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 288 795,61

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 10

LIBELLE : TRAVAUX VOIRIE

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014	Propositions nouvelles	Vote
DEPENSES		2 032 892,90	a 163 020,34	83 481,00	b 83 481,00
20	Immobilisations incorporelles	30 429,12	0,00	0,00	0,00
	Autres (2031)	30 429,12			
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	110 703,74	19 500,34	0,00	0,00
21533	Réseaux câblés	25 315,00	19 500,34		
	Autres (2121,2151,2152,21534,2188)	85 388,74			
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 891 760,04	143 520,00	83 481,00	83 481,00
2315	Installation, matériel et outillage techniques	1 661 202,98	143 520,00	83 481,00	83 481,00
	Autres (2313,238)	230 557,06			

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2014	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 23 330,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	6 080,00
1342	Amendes de Police		6 080,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	17 250,00
1641	Emprunts en euros		17 250,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-223 171,34
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 105
LIBELLE : ACQUISITION PLANTATIONS

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014	Propositions nouvelles	Vote
DEPENSES		11 638,58	a 2 106,43	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	11 638,58	2 106,43	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	9 593,78	2 106,43		
	Autres (2128)	2 044,80			
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2014	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 106,43
---	------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 106

LIBELLE : TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014	Propositions nouvelles	Vote
DEPENSES		348 077,68	a 2 750,00	26 228,00	b 26 228,00
20	Immobilisations incorporelles	14 850,00	0,00	0,00	0,00
	Autres (2031)	14 850,00			
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 734,35	0,00	0,00	0,00
	Autres (2135,2184)	5 734,35			
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	327 493,33	2 750,00	26 228,00	26 228,00
2313	Constructions	327 493,33	2 750,00	26 228,00	26 228,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2014	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 8 771,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	8 771,00
1321	Etats et établissements nationaux		8 771,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-20 207,00
---	-------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 107**LIBELLE : ACQUISITION MATERIEL**

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014	Propositions nouvelles	Vote
DEPENSES		493 896,39	a 1 879,44	15 550,00	b 15 550,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	493 896,39	1 879,44	15 550,00	15 550,00
2152	Installations de voirie	32 583,06	1 879,44	6 316,00	6 316,00
21568	Autre mat et outil d'incendie et de défense civ	8 516,32		2 076,00	2 076,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	172 701,39		1 165,00	1 165,00
2184	Mobilier	159 832,74		4 000,00	4 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	75 182,17		1 993,00	1 993,00
	Autres (2135,2158,2183)	45 080,71			
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2014	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-17 429,44
---	-------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 13
LIBELLE : RESTAURATION PRIEURE

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014	Propositions nouvelles	Vote
DEPENSES		3 084,26	a 17 881,80	48 335,00	b 48 335,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 084,26	0,00	0,00	0,00
	Autres (2188)	3 084,26			
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	17 881,80	48 335,00	48 335,00
2313	Constructions		17 881,80	48 335,00	48 335,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2014	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 25 160,61
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	17 886,00
1321	Etats et établissements nationaux		17 886,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	7 274,61
1641	Emprunts en euros		7 274,61
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-41 056,19
---	-------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 18

LIBELLE : TRAVAUX GYMNASSE

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014	Propositions nouvelles	Vote
DEPENSES		235 616,97	a 6 106,60	77 610,00	b 77 610,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 426,30	0,00	0,00	0,00
	Autres (2188)	1 426,30			
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	234 190,67	6 106,60	77 610,00	77 610,00
2313	Constructions	234 190,67	6 106,60	77 610,00	77 610,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2014	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 21 079,00	d 31 292,00
13	Subventions d'investissement reçues	21 079,00	31 292,00
1321	Etats et établissements nationaux	8 892,00	13 108,00
1323	Départements	12 187,00	18 184,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-31 345,60
---	-------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 22
LIBELLE : ACQ.MATERIEL INFORMATIQUE

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014	Propositions nouvelles	Vote
DEPENSES		118 624,15	a 0,00	5 982,00	b 5 982,00
20	Immobilisations incorporelles	345,60	0,00	0,00	0,00
	Autres (2051)	345,60			
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	117 831,25	0,00	5 982,00	5 982,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	117 831,25		5 982,00	5 982,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	447,30	0,00	0,00	0,00
	Autres (2313)	447,30			

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2014	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-5 982,00
---	------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 27**LIBELLE : ECOLE MATERNELLE MONSEMPRON**

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014	Propositions nouvelles	Vote
DEPENSES		43 879,87	a 0,00	495 209,00	b 495 209,00
20	Immobilisations incorporelles	2 997,17	0,00	0,00	0,00
	Autres (2031)	2 997,17			
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 701,28	0,00	0,00	0,00
	Autres (2135,2138)	3 701,28			
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	37 181,42	0,00	495 209,00	495 209,00
2313	Constructions	37 181,42		495 209,00	495 209,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2014	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 495 209,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	193 513,00
1321	Etats et établissements nationaux		103 513,00
1323	Départements		90 000,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	301 696,00
1641	Emprunts en euros		301 696,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2015	Montant des tirages 2014	Montant des remboursements 2014		Encours restant dû au 01/01/2015
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 - Avances du Trésor						
Néant						
5192 - Avances de trésorerie						
Néant						
51931 - Lignes de trésorerie						
Néant						
51932 - Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
Néant						
5194 - Billet de trésorerie						
Néant						
5198 - Autres crédits de trésorerie						
Néant						
519 - Crédits de trésorerie (total)						

(1) Circulaire n°NOR : INTB8900071C du 22/02/1989;

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L.2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo- rtisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
Néant														
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					3 182 637,73									
1641 Emprunts en euros					3 182 637,73									
00083644379	CRCAM DE LOT ET GARONNE	18/11/2011		15/12/2012	460 000,00	F		5,35	5,35	EUR	A	P	N	A-1
00096430674	CRCAM D AQUITAINE	15/04/2013		21/10/2014	250 000,00	F		4,04	4,04	EUR	A	P	N	A-1
07051650	BANQUE POPULAIRE OCCITANE	23/10/2010		03/12/2011	200 000,00	F		3,13	3,13	EUR	A	P	N	A-1
07085145	BANQUE POPULAIRE OCCITANE	02/07/2014		07/08/2015	143 520,00	F		3,15	3,15	EUR	A	P	N	A-1
098674EUR	CAISSE FRANÇAISE DE FINANCEMENT LOCAL	28/11/1997		01/09/1999	152 449,02	C	EURIBOR	2,90	2,90	EUR	T	P	N	A-1
114323897	CRCAM DE LOT ET GARONNE	28/11/1997		10/10/2000	76 224,51	C		4,10	4,10	EUR	A	C	N	A-1
197026EUR	CAISSE FRANÇAISE DE FINANCEMENT LOCAL	05/04/2002		01/07/2004	62 277,73	C	EURIBOR	2,31	2,31	EUR	T	P	N	A-1
238441	CAISSE FRANÇAISE DE FINANCEMENT LOCAL	20/02/2006		01/04/2007	425 676,59	F		4,04	4,04	EUR	A	P	N	A-1
29900220	CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES	28/11/1997		25/07/1999	76 224,51	F		4,75	4,75	EUR	S	P	N	A-1
422421201	CRCAM DE LOT ET GARONNE	01/03/2004		05/05/2005	70 000,00	C		3,95	3,95	EUR	A	P	N	A-1
443192701	CRCAM DE LOT ET GARONNE	21/11/2005		01/04/2006	52 000,00	F		3,49	3,49	EUR	A	P	N	A-1
448655401	CRCAM DE LOT ET GARONNE	22/06/2006		20/06/2007	460 000,00	V		3,47	3,47	EUR	S	P	N	A-1
5050023	CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES	28/11/1997		15/02/2001	88 420,43	C	TAM	4,77	4,77	EUR	A	P	N	A-1
600720401/114336064	CRCAM DE LOT ET GARONNE	28/11/1997		05/08/2000	88 420,43	F		6,05	6,05	EUR	A	P	N	A-1
76529401	CRCAM DE LOT ET GARONNE	27/12/2010		15/09/2011	105 200,00	F		3,97	3,97	EUR	A	P	N	A-1
8512711	CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES	10/12/2008		15/03/2009	80 000,00	F		4,30	4,30	EUR	T	P	N	A-1
9209924	CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU	15/04/2013		05/06/2014	250 000,00	F		3,77	3,77	EUR	A	P	N	A-1

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo- rtisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
	CHARENTES													
9950132	CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES	28/11/1997		10/03/2000	76 224,51	C		5,20	5,20	EUR	S	P	N	A-1
A3307303	CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES	28/11/2007		05/08/2008	66 000,00	F		4,33	4,33	EUR	A	P	N	A-1
1644 Emp.assor.d'une opt.de tirage sur ligne de trésor.														
Néant														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
Néant														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)														
Néant														
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)														
TOTAL GENERAL					3 182 637,73									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2015											
	Cou ver ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2015	Durée résiduelle (en an- nées)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Néant												
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)		0,00		2 218 799,43					163 477,87	84 764,76	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros		0,00		2 218 799,43					163 477,87	84 764,76	0,00	0,00
00083644379	N	0,00		430 952,80	22,00	F		5,35	10 736,41	23 055,97	0,00	0,00
00096430674	N	0,00		237 551,79	14,00	F		4,04	12 951,12	9 597,09	0,00	0,00
07051650	N	0,00		155 352,68	11,00	F		3,13	12 048,70	4 862,54	0,00	0,00
07085145	N	0,00		143 520,00	15,00	F		3,15	7 632,11	4 520,88	0,00	0,00
098674EUR	N	0,00		70 911,86	9,00	C	EURIBOR	0,32	6 603,19	199,82	0,00	0,00
114323897	N	0,00		19 056,11	5,00	C		4,35	3 811,23	686,02	0,00	0,00
197026EUR	N	0,00		9 786,10	1,00	C	EURIBOR	0,43	6 095,69	32,52	0,00	0,00
238441	N	0,00		294 318,20	12,00	F		4,04	19 542,61	11 890,46	0,00	0,00
29900220	N	0,00		20 174,47	4,00	F		4,75	4 698,13	958,29	0,00	0,00
422421201	N	0,00		41 179,28	10,00	C		2,05	3 752,17	844,18	0,00	0,00
443192701	N	0,00		5 894,72	1,00	F		3,49	5 894,72	205,73	0,00	0,00
448655401	N	0,00		312 765,34	12,00	V		3,47	21 419,30	10 668,74	0,00	0,00
5050023	N	0,00		32 539,47	6,00	C	TAM	0,43	5 007,83	138,81	0,00	0,00
600720401/114336064	N	0,00		30 513,06	5,00	F		6,05	5 407,51	1 846,04	0,00	0,00
76529401	N	0,00		89 165,61	16,00	F		3,97	4 140,98	3 579,28	0,00	0,00
8512711	N	0,00		12 945,74	1,00	F		4,30	12 945,74	349,86	0,00	0,00
9209924	N	0,00		237 299,84	14,00	F		3,77	13 178,95	8 946,20	0,00	0,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2015											
	Cou ver ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2015	Durée résiduelle (en an- nées)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
9950132	N	0,00		26 886,00	5,00	C		0,67	4 839,75	155,76	0,00	0,00
A3307303	N	0,00		47 986,36	13,00	F		4,33	2 771,73	2 226,57	0,00	0,00
1644 Emp.assor.d'une opt.de tirage sur ligne de trésor.		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Néant												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Néant												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Néant												
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00		2 218 799,43					163 477,87	84 764,76	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2015 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (I)														
TOTAL (I)														
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
NEANT														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
NEANT														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
NEANT														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
NEANT														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
NEANT														
TOTAL (E)														
Autres types de structure (F)														
NEANT														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2015 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
--	--------------------------------------	----------------	--	-------------------------------	------------------------	---------------------------------------	------------------------	------------------------	--------------------------	---	--	--	---	--

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euros / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2015 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts payés au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structures							
(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nb produits	19					
	% de l'encours	100,00 %	%	%	%	%	%
	Montant en euros	2 229 025,55					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(C) Option d'échange (swaption)	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(F) Autres types de structures	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2015 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2015	Date de fin du contrat	Organisme cocontractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Néant													
Taux variable simple (total)													
Néant													
Taux complexe (total) (2)													
Néant													
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)									
Néant									
Taux variable simple (total)									
Néant									
Taux complexe (total) (2)									
Néant									
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6
AUTRES DETTES	A2.7

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/2015 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>					
Caisse du crédit agricole					
Caisse des dépôts et consignations					
Caisse d'épargne					
Crédit Local de France / DEXIA					
Crédit Foncier					
Crédit Mutuel					
Crédit National / NATEXIS					
Banques étrangères					
Organismes d'assurances					
Autres prêteurs divers					
<u>Auprès des organismes de droit public</u>					
Néant					
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>					
Néant					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune

(3) Il s'agit des intérêts dûs au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dûs au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668

A2.7 - AUTRES DETTES

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A3 A4 A5

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 0,00 €		
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
	NEANT	

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2015	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)	1 000,00		9 000,00	10 000,00		10 000,00
Provisions pour charges (non budgétaires)	1 000,00		9 000,00	10 000,00		10 000,00
-Provisions pour Charges de Fonctionnement	1 000,00	29/04/2014	9 000,00	10 000,00		10 000,00
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	1 000,00		9 000,00	10 000,00		10 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3
ETAT DES PROVISIONS	A4
ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/2015	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
NEANT						

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		164 000,00	I 164 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		164 000,00	164 000,00
1641	Emprunts en euros	164 000,00	164 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	164 000,00		148 656,00	312 656,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		356 249,00	III 356 249,00
Ressources propres externes de l'année (a)		110 000,00	110 000,00
10222	FCTVA	110 000,00	110 000,00
Ressources propres internes (b)(2)		246 249,00	246 249,00
2804158	Bâtiments et installations	10 996,00	10 996,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	235 253,00	235 253,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	356 249,00			321 321,00	677 570,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 312 656,00
Ressources propres disponibles	IV 677 570,00
Solde	V = IV - II (6) 364 914,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE LA REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

DEPENSES		
Article	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	
012	Charges de personnel et frais assimilés	
65	Autres charges de gestion courante	
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	
68	Dotations provisions semi-budgétaires	
014	Atténuations de produits	
022	Dépenses imprévues	
Total des dépenses réelles		
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de</i>	
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	
Total des dépenses d'ordre		
TOTAL GENERAL		

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

RECETTES		
Article	Libellé	Montant
Recettes issues de la TEOM		
7331	Taxes d'enlèvement des ordures ménagères	
Dotations et participations reçues		
74	Dotations, subventions et participations	
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	
75	Autres produits de gestion courante	
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	
78	Reprises provisions semi-budgétaires	
013	Atténuations de charges	
Total des recettes réelles		
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de</i>	
Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE LA REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES		
Article	Libellé	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	
	Acquisitions d'immobilisations	
	Autres dépenses éventuelles	
020	Dépenses imprévues	
	Total des dépenses réelles	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
	Total des dépenses d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES		
Article	Libellé	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Dotations et subventions reçues	
	Autres recettes éventuelles	
024	Produits des cessions d'immobilisations	
	Total des recettes réelles	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
021	Virement de la section de fonctionnement	
	Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A8 A9

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'état. (en mois)	Date de la délib.	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							
	NEANT						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'état. (en mois)	Date de la délib.	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							
	NEANT						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A8 A9

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° de l'op. :	Intitulé de l'op. :	Date de délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2015 (2)	Restes à réaliser 2014 (3)	Nouveaux crédits votés	TOTAL (4)
DEPENSES (a)					
NEANT					
RECETTES (b)					
NEANT					

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de repris anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2015
	Année	Profil				
Totaux des emprunts contractés pour les opérations de logement aidées par l'Etat					84 045,00	71 167,99
Sa CILlopee Habitat	2009	P	La Réhabilitation de 20 Logements C	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIO	84 045,00	71 167,99
Totaux généraux					84 045,00	71 167,99

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
		Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en Intérêts (8)	en Capital
										1 316,61	2 973,04
20	Annuelle	C		3,10	C		1,85	A-1		1 316,61	2 973,04
										1 316,61	2 973,04

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, M : mensuelle, B: bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle , X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget .

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C
Provisions pour garanties d'emprunts	D
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II 2 052 851,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II * 100 0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.3 B1.4 B1.5 B1.6

B1.3 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					2016	2017	2018	2019	Cumul restant	Total (2)
	NEANT									

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul

B1.4 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest. (2)
NEANT									

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

B1.5 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/2015	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités						
	NEANT						
	8018 Autres engagements donnés						
	* Au profit d'organismes publics						
	NEANT						
	* Au profit d'organismes privés						
	NEANT						
	Total						

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.3
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	

B1.6 - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/2015	Annuité reçue au cours de l'exercice
	Total						
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)						
	NEANT						
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
	NEANT						
	8028 Autres engagements reçus						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises						
	NEANT						
	Engagements reçus des entreprises						
	NEANT						

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
	NEANT				
FONCTIONNEMENT					
6553	Service d'incendie				66 320,00
	Participation		SDIS de Lot et Garonne	Collectivité territ	66 320,00
6554	Contributions aux organismes de regroupement				70 055,00
	Participation		CHENIL FOURRIERE DE LOT ET GARONNE	Etat étranger / am	2 863,00
	Participation		FUMEL COMMUNAUTE	Collectivité territ	0,00
	Participation		SDEE 47	Collectivité territ	64 969,00
	Participation		Synd Aménagt & Gestion Bassins Versants Léma	Association	2 223,00
	Participation		SYNDICAT DES SPORTS	Association	0,00
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de droits privé				20 180,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	A D O T 47	Association	100,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	AAGE PERSONNEL COMMUNAL MONSEMPRO	Association	500,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	AD PEP 47	Association	0,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	ALLIANCE 47	Association	100,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	AMIC SAP POMPIERS FUMEL	Association	80,00
	Subvention	Subv Sport	AMICALE ANCIENS USFL	Association	50,00
	Subvention	Subv Sport	AMICALE BOULISTE MONSEMPRON	Association	150,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	AMICALE LAIQUE DE LIBOS	Association	100,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	AMICALE LAIQUE MONSEMPRON	Association	600,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	ANACR DE FUMEL MONSEMPRON	Association	120,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	ANCIENS ALGERIE F N A C A	Association	100,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	ANCIENS COMBATTANTS RESISTANTS	Association	100,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	ANCIENS MARINS FUMEL LIBOS	Association	100,00
	subvention	Subv Sport	AQUATONIC	Association	150,00

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
	Subvention	Subv Sport	Ass BASKET CUZORN FUMEL LIBOS	Association	0,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	ASS CLIMATOLOGIQUE MOYENNE GARONNE	Association	50,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	Asso AGGLOMERATION FUMEL BURGHAUSE	Association	0,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	Asso AGGLOMERATION FUMELOISE VEGA BA	Société	0,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	Asso ALARME	Association	100,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	Asso APE de MONSEMPRON	Association	150,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	Asso C E R A D E R	Association	50,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	Asso CHIENCHAT	Association	0,00
	Subvention	Subv Sport	Asso ZUMBA Passion	Association	150,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	ASSOCIATION DES 4 CANTONS - RADIO 4	Association	100,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	ASSOCIATION FCPE COLLEGE KLEBER THO	Association	0,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	ASSOCIATION VAL LEMANCE	Association	100,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	ATELIER B	Société	100,00
	Subvention	Subv Sport	BOXING CLUB FUMEL MONSEMPRON LIBOS	Association	1 500,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	CLUB DE L AMITIE DE LIBOS	Association	100,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	COLLECTIF DEFENSE S N C F	Association	100,00
	Subvention	Subv Sport	COMITE DEPARTEMENTAL JEUNESSE PLEIN A	Association	0,00
	Subvention	Subvt Intérêt Général	COMITE DES FÊTES DE MONSEMPRON LIBO	Association	0,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	COMITE ENTENTE ANCIENS COMBATTANTS D	Association	100,00
	subvention	Subv Intérêt Général	COMITE FEMININ 47	Association	50,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	COMITE JUMELAGE GROUPEMENT URBANISM	Association	1 040,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	CONJOINTS SURVIVANTS du LOT-ET-GARON	Association	80,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	COOP SCOLAIRE EC GARCONS LIBOS	Association	500,00
	subvention	Subv Intérêt Général	COOP SCOLAIRE EC MAT LIBOS	Etablissement pu	600,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	DONNEURS SANG MONSEMPRON LIBOS	Association	250,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	FEDERATION DES OEUVRES LAIQUES	Association	300,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	FNATH DE FUMEL	Association	100,00

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
	Subvention		FOOTBALL CLUB FUMEL LIBOS	Association	0,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	FOYER SOCIO EDUCATIF Monsempron-Libos	Association	0,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	FRANCE PARKINSON COMITE 47	Association	0,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	GR.ARCHÉO SPELEO MONSEMPRON LIBOS	Association	150,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	IMAGE ET SON EN FUMELOIS	Association	50,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	LA PREVENTION ROUTIERE	Association	50,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	LES AMIS DU PRIEURÉ DE MONSEMPRON	Association	400,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	LES PARALYSES FRANCE	Association	0,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	LES RESTAURANTS DU COEUR	Association	350,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	MAISON DES FEMMES	Association	200,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	NAFSEP SCLEROSES EN PLAQUES	Association	50,00
	subvention	Subv Intérêt Général	OCCE 47 COOP SCOLAIRE Ecole Primaire Mo	Association	500,00
	subvention	Subv Intérêt Général	OCCE Ecole Maternelle de Monsempron	Etablissement pu	600,00
	Subvention	Entreprise	P A C T de Lot et Garonne	Société	160,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	PÊCHE PISCICULTURE AAPPMA	Association	150,00
	Subvention	Subv Sport	PELOTE BASQUE FUMEL LIBOS	Association	150,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	S N E M M	Association	0,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	S O S Mucovicidose	Association	0,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	SAINT VINCENT DE PAUL DE FUMEL	Association	100,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	SECOURS CATHOLIQUE	Association	100,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	SECOURS POPULAIRE Monsempron Libos	Association	1 500,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	SEPANLOG	Association	50,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	SOS Surendettement	Association	200,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	SPORT COLLEGE LIBOS	Association	0,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	SPORTS LOISIRS DE MONSEMPRON-LIBOS	Association	250,00
	Subvention	Subv Sport	STE CHASSE Monsempron Libos Condezaygu	Association	200,00
	subvention	Subv Intérêt Général	TENNIS LOISIR MONSEMPRON LIBOS	Association	0,00

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
	Subvention	Subv Intérêt Général	UNION DES COMMERÇANTS	Association	0,00
	Subvention	Subv Sport	UNION SPORTIVE FUMEL LIBOS	Association	7 000,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	VTT CLUB DES ROCHERS	Association	200,00

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT ETATS DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B2.1 B2.2 B3

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2015	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2015)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2015) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2015 (2)	Restes à financer de l'exercice 2016	Restes à financer (exercices au-delà de 2016)
NEANT							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2015	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2015)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2015) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2015 (2)	Restes à financer de l'exercice 2016	Restes à financer (exercices au-delà de 2016)
NEANT							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B3 - ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Libellé de la recette :			
Reste à employer au 01/01/2015 :			
Recettes			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		NEANT	
Total Recettes :			
Dépenses			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		NEANT	
Total Dépenses :			
Reste à employer au 31/12/2015 :			

TOTAL Reste à employer au 01/01/2015 :			
TOTAL Recettes		TOTAL Dépenses	
TOTAL Reste à employer au 31/12/2015 :			

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2015	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2015

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ADMINISTRATIVE		5,42		5,42	5,42		5,42
ADJOINT ADM. PRINCIPAL 1ERE CL.	C	1,33		1,33	1,33		1,33
ADJOINT ADM. PRINCIPAL 2EME CL.	C	1,67		1,67	1,67		1,67
ADJOINT ADMINISTRATIF 1ERE CL.	C	1,00		1,00	1,00		1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF 2EME CL.	C	1,00		1,00	1,00		1,00
REDACTEUR	B	0,42		0,42	0,42		0,42
TECHNIQUE		15,00	3,22	18,22	17,22	5,43	22,65
ADJOINT TECHNIQUE 1ERE CL.	C	3,50	1,50	5,00	5,00		5,00
ADJOINT TECHNIQUE 2EME CL.	C	6,00	0,86	6,86	6,86		6,86
ADJOINT TECHNIQUE 2EME CL. (AV. FÉV. 2014)	C	1,00		1,00		1,00	1,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ERE CL.	C	3,50	0,86	4,36	4,36		4,36
AGENT DE MAITRISE	C	1,00		1,00	1,00		1,00
AGENT DE SERVICE						1,80	1,80
AGENT DU SERVICE TECHNIQUE						2,63	2,63
SOCIAL		4,80		4,80	4,80		4,80
AGENT SPC 1ERE CL.DES E.M	C	1,40		1,40	1,40		1,40
AGENT SPC 2EME CL.DES E.M	C	3,40		3,40	3,40		3,40
ANIMATION						1,86	1,86
AGENT D'ANIMATION						1,86	1,86
EMPLOIS NON CITES (5)							
NEANT							
TOTAL GENERAL		25,22	3,22	28,44	27,44	7,29	34,73

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2015	C1

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2015	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2015 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2015	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
ADJOINT TECHNIQUE 2EME CL. (AV. FÉV. 2014)	C	TECH	340		3-1	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				110 890,50		
AGENT D'ANIMATION		ANIM		32 532,50	horaire	contrat aidé
AGENT DE SERVICE		TECH		18 365,00	horaire	contrat aidé
AGENT DE SERVICE		TECH		13 992,50	horaire	contrat aidé
AGENT DU SERVICE TECHNIQUE		TECH		46 000,50	horaire	contrat aidé
TOTAL GENERAL				110 890,50		

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2015	C1

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : Police

OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2° : emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3° : emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil,

lorsque la quotité du temps de travail est inférieure à 50%

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose

à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

**C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à CILIOPEE HABITAT - AGEN - (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) NEANT				
Détention d'une part du capital NEANT				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt 05/12/2008	CILIOPEE HABITAT	Société Anonyme		84 045,00
Subventions supérieures à 75000 euros ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme NEANT				
Autres NEANT				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CRES PAR LA COMMUNE LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A. LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.	C3.1 C3.2 C3.3 C3.4

C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Fumel Communauté	27/12/1993	Contribution	16 920,00
S.I.V.U.Chenil Fourrière de Lot-et-Garonne	24/06/2005	Contribution	2 250,00
SDIS de Lot-et-Garonne	19/07/1995	Contribution	65 993,00
Synd pour l'Aménagt et Gest des Bassins Versants	16/07/2003	Contribution	2 250,00
Syndicat des Collectivités Electrifiées	01/06/1953	Contribution	9 152,00
Syndicat Intercommunal des Sports	07/11/1969	Contribution	12 600,00
Autres organismes de regroupement			
NEANT			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CRES PAR LA COMMUNE (1)

CATEGORIE D'ETABLISSEMENT	INTITULE / OBJET DE L'ETABLISSEMENT	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
CCAS					
CE					
Régie personnalisée					

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	N° SIRET	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie à seule autonomie financière						
Lotissement						
Service social et médico-social						

C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV - ANNEXES			IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A. LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.			C3.1 C3.2 C3.3 C3.4	
CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)
NEANT				

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2014	Taux appliqués par décision de l'assemb. délibérante	Variation des taux / 2014 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation des produits / 2014 (%)
Taxe d'habitation	2 411 000,000	-1,912 %	16,160 %	0,000 %	389 618,000	-1,912 %
TFPB	1 868 000,000	2,132 %	27,860 %	0,000 %	520 425,000	2,132 %
TFPNB	29 600,000	1,024 %	89,080 %	0,000 %	26 368,000	1,027 %
CFE		0,000 %		0,000 %		0,000 %
TOTAL	4 308 600,000	-0,178 %			936 411,000	0,379 %